



Plus de 600 entreprises
nous ont apporté leur soutien en 2017

En 2018,
rejoignez-nous !

TAXE

d'apprentissage 2018

[[Parce que nous sommes fermement engagés à préparer nos étudiants à l'acquisition des connaissances nécessaires à leurs activités de demain, votre contribution, par le versement de la taxe d'apprentissage à l'UT2J, est décisive.]]

Daniel Lacroix, président de l'Université Toulouse – Jean Jaurès

**L'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J),
une offre pluridisciplinaire du DUT au doctorat,
pour des compétences diversifiées.**

334

parcours de formation

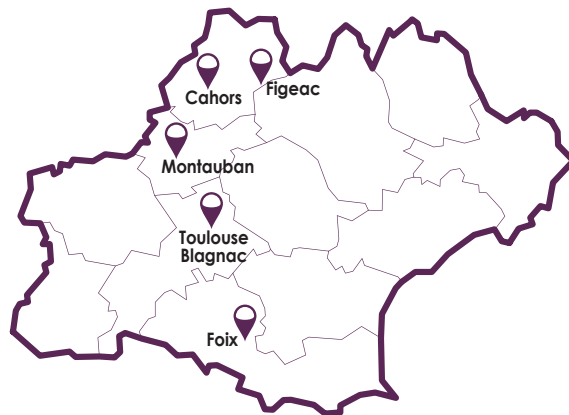
(dont 14 sections d'apprentissage)

répartis dans **5** UFR,

7 instituts dont **2** IUT

et **2** écoles

**L'UT2J est présente en région et à
l'international, au cœur de territoires
à fort potentiel économique.**



Kuala Lumpur - Malaisie, Madrid - Espagne
et Hanoï - Vietnam.

]]

L'UT2J c'est plus de 30 000 étudiants
en formation initiale et continue,
en alternance et à distance
dans trois grands domaines.

Sciences Humaines et Sociales

16 DU*, 4 DUT, 39 licences
(dont 14 licences pro) et 75 masters

Anthropologie – Ethnologie
Aménagement du territoire et urbanisme
Archives et médiathèque
Carrières sociales
Commerce
Documentation
Économie
Édition
Ergonomie
Gestion
Géographie et aménagement
Histoire
Histoire de l'art et archéologie
Métiers du livre
Psychologie
Sciences de l'éducation et de la formation
Sciences du langage
Sociologie

Tourisme, hôtellerie
et alimentation

Sciences, Technologies, Santé

4 DU*, 4 DUT, 11 licences
(dont 9 licences pro) et 17 masters

Génie mécanique et productique
Informatique
Ingénierie et maintenance
Intervention sociale
Maintenance des systèmes pluritechniques
Mathématiques
Production industrielle
Réseaux et télécoms
Service à la personne

Audiovisuel – Cinéma
Communication et arts du spectacle

Design
Infographie - Multimédia

Arts, Lettres et Langues

11 DU*, 36 licences
(dont 3 licences pro) et 46 masters

Arts plastiques et arts appliqués
Langues
Langues étrangères appliquées
Lettres - Philosophie
Musique
Traduction et interprétation

 Formations aux métiers
du professorat et de la
formation dans l'ensemble
de ces domaines

*DU : Diplôme Universitaire

30 425

étudiants inscrits

6 800

diplômés par an



206
alternants

117
en apprentissage

Plus de
5 700

stages étudiants
en entreprise

89
contrats de professionnalisation

4010

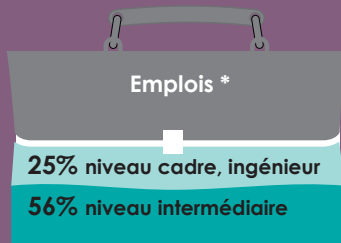
stagiaires
en formation continue

Les chiffres de l'insertion



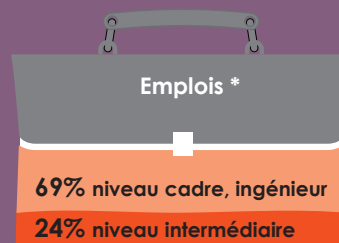
sont insérés
totalement

Diplômés de licence professionnelle



sont insérés
totalement

Diplômés de master



*chiffres dernière enquête 2013

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

C'est une obligation fiscale due avant le 1^{er} mars par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, sauf dérogation.

Comment nous verser la taxe d'apprentissage ?

- 1 Choisissez la ou les formations de l'UT2J que vous souhaitez soutenir
Liste des formations éligibles sur www.univ-tlse2.fr/taxe-apprentissage
- 2 Faites-nous part de votre promesse de versement
- 3 Contactez votre organisme collecteur pour concrétiser votre versement avant le 28 février 2018

2 possibilités de versement :

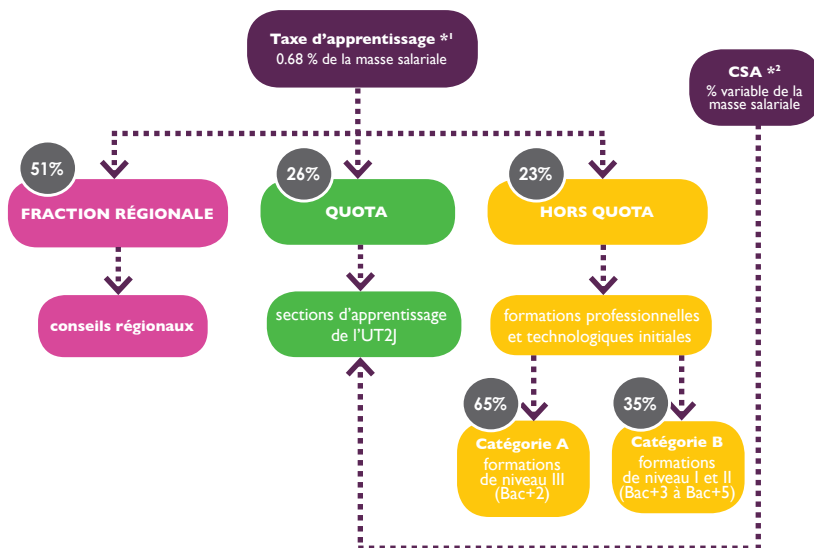
Quota : sections universitaires d'apprentissage
N° UAI : 0312535M

Hors quota : formations hors apprentissage catégories A (niveau bac+2) et B (niveau bac+3 à bac+5)
N° UAI : 0311383K

Nom et adresse de l'établissement :

Université Toulouse – Jean Jaurès
5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9

Elle vous permet, en qualité de chef d'entreprise, **de soutenir la formation de vos futurs collaborateurs** et de **financer les activités complémentaires** pour nos étudiants : visites d'entreprises, voyages d'études, renouvellement d'équipements pédagogiques, etc.



*1 **Répartition Alsace-Moselle** : taxe d'apprentissage
0,44% de la masse salariale répartie comme telle :
51% Fraction régionale, 49% Quota.

*2 **CSA** : contribution supplémentaire à l'apprentissage, ne concerne que les entreprises de 250 salariés et plus et n'ayant pas atteint le quota de 5% d'apprentis pendant l'année en cours..

Plus d'informations ?

Consultez notre espace dédié en ligne
www.univ-tlse2.fr/taxe-apprentissage

Contact :

Pierre de CAZALS
Responsable de la taxe d'apprentissage
Service commun universitaire d'information,
d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP)
05 61 50 38 64 - taxe-apprentissage@univ-tlse2.fr

